

## PLAN DE FORMATION

# Bachelor Universitaire de Technologie CHIMIE 3<sup>ème</sup> Année (BUT3) Parcours Analyse, contrôle qualité, environnement

Accessible en alternance :

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Reconversion ou promotion par alternance, Pro-A

IUT Clermont Auvergne  
Département Chimie  
8 rue Jean-Baptiste Fabre - CS 10219  
43009 Le Puy-en-Velay

## Identité de la formation

**Type de formation :** Bachelor Universitaire de Technologie 3<sup>ème</sup> année (Niveau L3)

**Mention :** Chimie

**Parcours :** Analyse, Contrôle-qualité, Environnement (ANA)

**Régime d'inscription :**

▪ Alternance

- Contrat d'apprentissage

- Contrat de professionnalisation

- Reconversion ou promotion par alternance, Pro-A

▪ Volume horaire et rythme pédagogique

490h sur 12 mois (sept. à sept. : 38 sem. en entreprise/ 14 sem. en centre de formation)

**Contacts :**

Responsables de formation : Régis CUEFF

[regis.cueff@uca.fr](mailto:regis.cueff@uca.fr)

Tél. : 06 99 15 07 90

Adresse postale du Centre de formation :

Institut Universitaire de Technologie - Département Chimie  
Université Clermont Auvergne  
8 rue Jean-Baptiste Fabre - CS 10219 43009 Le Puy-en-Velay

Administratif (secrétariat des BUT 3<sup>ème</sup> année en alternance) :

Caroline SAUVAGE

Tél. +33471099088

[caroline.sauvage@uca.fr](mailto:caroline.sauvage@uca.fr)

Contrats :

Séverine CHAMBON (Contrat d'Apprentissage/ de Professionnalisation/ Pro-A)

Responsable Service Formation Continue & Alternance

IUT Clermont Auvergne

Tél. +33473177012

[severine.chambon@uca.fr](mailto:severine.chambon@uca.fr)

CFA FORMASUP AUVERGNE (Contrat d'Apprentissage)

Chargée Administrative | Relation Apprentis/Entreprises

FORMASUP Auvergne

Tél. +33473100087

[contact@formasup-auvergne.fr](mailto:contact@formasup-auvergne.fr)

**Etablissements impliqués dans la formation :**

▪ IUT Clermont Auvergne - Dpt Chimie, 8 rue Jean-Baptiste Fabre, 43000 Le Puy-en-Velay

▪ CFA Formasup Auvergne, 2 allée Alan Turing, 63170 Aubière

# Objectifs de la formation

## Candidats à la formation - Pré-requis

La formation concerne un public détenteur d'un diplôme scientifique de niveau L2 avec un pré-requis en chimie au niveau 2 des compétences visées du BUT Chimie, ainsi qu'aux salariés de l'industrie chimique dans le cadre de la reconversion ou promotion par alternance (Pro-A).

## Objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir

Le parcours Analyse, contrôle qualité, environnement (ANA) du Bachelor Universitaire de technologie a pour objectif de former des professionnels de la chimie, capables de maîtriser les différentes méthodes et techniques d'analyse pour assurer la qualité des produits avant, pendant et après la fabrication, pour répondre aux exigences réglementaires et environnementales. L'ensemble des phases d'un processus analytique sera acquis : le prélèvement et le prétraitement d'un échantillon, la mise en œuvre de la méthode analytique, son optimisation et sa validation.

Le diplômé sera à même d'effectuer la vieille technologique dans les domaines afférents à sa formation. Quel que soit le poste occupé, le respect des normes et réglementations dans les domaines de l'hygiène, la sécurité des personnes et des biens, la protection de l'environnement et la qualité des produits sont au centre de ses préoccupations.

### Compétences visées

#### ▪ Analyser les échantillons solides, liquides et gazeux

- En respectant un protocole d'analyse
- En utilisant des techniques d'analyse chimique et/ou physico-chimiques adaptées
- En mettant en œuvre des méthodes de prélèvement et de préparation d'échantillon adéquates
- En développant une démarche analytique cohérente

#### ▪ Gérer des activités d'un laboratoire de chimie ou d'un atelier de production

- En s'impliquant dans le pilotage des activités du laboratoire ou de l'atelier de production
- En appliquant une démarche qualité
- En assurant la transmission des informations scientifiques et techniques

#### ▪ Contrôler les aspects hygiène, sécurité, environnement

- En respectant une démarche HSE - hygiène, sécurité, environnement -
- En respectant une chimie durable et économique

### Activités visées - missions dans lesquelles le futur diplômé sera amené à s'investir :

- Réponse aux exigences de contrôle qualité en laboratoire d'analyses
- Optimisation ou transposition d'une méthode analytique
- Pilotage des activités du laboratoire ou de l'atelier de production
- Mise en application d'une démarche qualité
- Suivi scientifique d'une équipe d'agents de première qualification
- Respect d'une démarche HSE - Hygiène, Sécurité, Environnement -
- Respect d'une chimie durable et économique

## Débouchés en matière de métiers

Le diplômé exerce son activité dans le secteur des industries chimiques, agroalimentaires, énergétiques, pétrolières, pharmaceutiques, papetières et cosmétiques ainsi que le secteur de la recherche et de la prestation de service en chimie (recherche et développement ou prestations en analyse chimique), en métallurgie, en plasturgie, dans l'industrie du verre ou des céramiques et plus généralement tous les secteurs d'activité où sont réalisées des transformations chimiques de la matière.

Les domaines concernés sont ceux de l'analyse, de la recherche et développement, des spectroscopies, des méthodes séparatives, de l'analyse structurale, de l'analyse quantitative, de l'optimisation de méthode, du contrôle-qualité.

Types d'emplois accessibles par le détenteur du diplôme (RNCP 35494) :

Débutant : Technicien d'instrumentation scientifique, de laboratoire de développement analytique, Technicien de contrôle de conformité, Technicien en analyse de pollution, Technicien chimiste de l'environnement, Rédacteur technique en chimie analytique, Inspecteur de conformité en environnement, Analyste physico-chimiste en industrie, Technicien analyse-contrôle en industrie chimique, Technicien de la qualité de l'eau, Technicien de laboratoire de contrôle, Agent de maîtrise de laboratoire d'analyse industrielle.

Après 2 ou 3 ans d'expérience : Assistant technique d'ingénieur en développement analytique, Adjoint au responsable environnement hygiène sécurité, Adjoint au responsable de contrôle.

## Organisation de la formation

### Architecture - Référentiel de compétences

Le BUT3 Chimie est organisé en 2 semestres (semestre 5 et semestre 6), chaque semestre étant composé chacun de 3 Unités d'Enseignement (UE) et d'un niveau de développement des compétences. Ce niveau de développement se déploie sur les 2 semestres constituant l'année.

Les UE et les compétences sont mises en correspondance. Chaque UE se réfère à une compétence finale et à un niveau de compétence. Elle est nommée par le numéro du semestre et celui de la compétence finale.

Chaque UE est composée de 2 éléments constitutifs qui se déploient tout au long de l'année (figure 1) :

■ Un pôle « Ressource » qui permet l'acquisition des connaissances et méthodes fondamentales, en structurant l'ensemble autour de 3 compétences visées :

- Compétence 1 : Analyser les échantillons solides, liquides et gazeux
- Compétence 2 : Gérer des activités d'un laboratoire de chimie ou d'un atelier de production
- Compétence 3 : Contrôler les aspects hygiène, sécurité, environnement

■ Un pôle « Situation d'Apprentissage et d'Evaluation » (pôle SAE) qui englobe les mises en situation professionnelle (SAE) au cours desquelles l'alternant développe la compétence et à partir desquelles il fera la démonstration de l'acquisition de cette compétence dans la démarche Portfolio. A la mise en situation professionnelle appuyée de la démarche Portfolio, s'ajoute la période en entreprise qui constitue une immersion complète dans le monde professionnel, qui permet à l'alternant de développer et d'acquérir des compétences en milieu professionnel.

SAE : (5.ANA.01 et 6.ANA.01) < Développer une méthode d'analyse >

Contexte dans lequel l'alternant aborde un ensemble d'activités proches de celles rencontrées en environnement professionnel. Ce contexte permet le développement et l'évaluation en situation de la compétence, qui est menée en correspondance avec l'ensemble des éléments structurants le référentiel. Ces activités, menées en mode projet, seront proposées et encadrées par des professionnels des entreprises partenaires de la formation et évaluées par les membres de l'équipe pédagogique.

**Portfolio** : Au cours d'une démarche accompagnée par l'ensemble des acteurs de l'équipe pédagogique (afin de comprendre les éléments du référentiel de compétences et ses modalités d'appropriation), l'alternant documente, argumente sa trajectoire de développement et d'acquisition de la compétence en mobilisant des traces, en apportant des preuves issues de ses mises en situation professionnelle (SAE).

**Période en entreprise** : Partie intégrante du pôle « Situation d'Apprentissage et Evaluation » au semestre 6, la période en entreprise intègre l'alternant dans le mode professionnel, son implication dans l'entreprise permettant l'acquisition de compétences professionnelles. Cette période contribue à sa professionnalisation et à la valorisation des compétences du Bachelor Universitaire de Technologie. La valorisation de cet acquis de compétences se déroule au cours d'une expertise en fin de cursus, par l'évaluation d'un mémoire et d'une soutenance orale devant un jury constitué du tuteur d'entreprise et des membres de l'équipe pédagogique.



Figure 1. Architecture de la formation

## Programme du parcours Analyse, contrôle-qualité, environnement

Le référentiel de compétences du parcours ANA est structuré (figure 2) sur 2 semestres (S5/S6) autour de 3 blocs de compétences (correspondant aux 3 compétences visées) regroupant un total de 6 UE (UE5.1, UE6.1 pour le bloc C1/ UE5.2, UE6.2 pour le bloc C2/ UE5.3, UE6.3 pour le bloc C3). Les blocs de compétences intègrent sur l'ensemble des 2 semestres, le pôle « Ressources » ainsi que le pôle « Situation d'apprentissage et Evaluation » (pôle SAE).

Le pôle Ressource (total de 338h) est décliné tout au long de l'année sur un ensemble de 23 ressources réparties sur les 3 blocs.

Le pôle SAE englobe la SAE < Développer une méthode d'analyse > et la démarche Portfolio aux semestres 5 et 6 (pour un total de 152h); la Période en entreprise n'étant pour sa part intégrée au pôle SAE qu'au cours du semestre 6 (UE6.1/ UE6.2/ UE6.3).

Volume horaire S5 et S6 : 490h (pôle Ressources 338h / pôle SAE: 152h)		
Bloc C1 (UE 5.1/ UE 6.1) : Analyser les échantillons solides, liquides et gazeux		
⇒ 9 Ressources : UE 5.1 (142h) + UE 6.1 (14h)	► 156h	Pôle Ressources
⇒ SAE < Développer une méthode d'analyse > : 5.ANA.01 (30h) + 6.ANA.01 (10h)	► 40h	Pôle SAE
⇒ Portfolio : UE 5.1 (5,7h) + UE 6.1 (5h)	► 10,7h	
⇒ Période en Entreprise : UE 6.1		
Bloc C2 (UE 5.2/ UE 6.2) : Gérer des activités d'un laboratoire de chimie ou d'un atelier de production		
⇒ 7 Ressources : UE 5.2 (60h) + UE 6.2 (30h)	► 90h	Pôle Ressources
⇒ SAE < Développer une méthode d'analyse > : 5.ANA.01 (30h) + 6.ANA.01 (10h)	► 40h	Pôle SAE
⇒ Portfolio : UE 5.2 (5,7h) + UE 6.2 (5h)	► 10,7h	
⇒ Période en Entreprise : UE 6.2		
Bloc C3 (UE 5.3/ UE 6.3) : Contrôler les aspects hygiène, sécurité, environnement		
⇒ 7 Ressources : UE 5.3 (74h) + UE 6.3 (18h)	► 92h	Pôle Ressources
⇒ SAE < Développer une méthode d'analyse > : 5.ANA.01 (30h) + 6.ANA.01 (10h)	► 40h	Pôle SAE
⇒ Portfolio : UE 5.3 (5,7h) + UE 6.3 (5h)	► 10,7h	
⇒ Période en Entreprise : UE 6.3		

Figure 2. Référentiel de compétences du parcours ANA

#### Dispositifs d'aide à la réussite présents au sein de la formation :

- Accompagnement de l'alternant à la recherche d'une entreprise d'accueil. Le Service Formation Continue et Alternance de l'IUT Clermont Auvergne ainsi que L'équipe pédagogique mettent à disposition de l'alternant son réseau de partenaires et prennent en charge les démarches propres à l'établissement du contrat d'alternance.
- Suivi personnalisé de chaque alternant par un tuteur pédagogique qui l'accompagne lors de son immersion en entreprise. Ce tuteur est en contact régulier avec l'alternant et son tuteur d'entreprise, le suivi de l'alternance et de l'acquisition des compétences est effectué à partir du livret électronique de l'apprentissage (LEA) mis en place par le CFA Formasup Auvergne.
- Calendrier de l'alternance facilitant l'immersion de l'alternant dans le milieu professionnel. Il permet à l'alternant de s'investir pleinement dans ses missions au sein de l'entreprise.
- SAE menées en mode projet, proposées et encadrés par des professionnels des entreprises partenaires de la formation. Elles permettent à l'alternant de mettre en pratique de manière transversale les savoirs et savoir-faire acquis pendant la formation, et de développer ses compétences relationnelles. La SAE est l'occasion pour l'alternant de faire preuve d'initiative, d'organisation et de concertation, dans le cadre de la conduite d'un travail collectif.
- Formations prises en charge par le CFA : préparation au test TOEIC (examen de référence attestant les compétences en anglais professionnel, via la plateforme GlobalExam) et projet Voltaire. Passage du test TOEIC (mars 2025) pris en charge par la formation.

## Contenu du parcours

Les unités d'enseignements sont associées aux éléments propres à l'acquisition des connaissances et méthodes fondamentales (pôle Ressources) ainsi qu'aux mises en situation professionnelle (pôle Situation d'Apprentissage et d'Evaluation). Le tableau ci-dessous (tableau 1) présente les contenus des 2 semestres selon les 2 pôles précités.

Tableau 1. Contenu du parcours Analyse, contrôle qualité, environnement

BUT3 Chimie parcours Analyse, contrôle qualité, environnement : contenu de la formation (semestres 5 et 6)		Volume horaire
<b>Pôle Ressources</b>		<b>338</b>
<b>Analyser les échantillons solides, liquides et gazeux (UE 5.1/UE 6.1)</b>		<b>156</b>
> Techniques couplées (R5.ANA.01)		29
> Mise en œuvre des techniques couplées (R5.ANA.02)		12
> Préparation d'échantillons (R5.ANA.03)		25
> Analyses environnementales (R5.ANA.04)		26
> Analyses de solides (R5.ANA.05)		28
> Physique appliquée à l'analyse chimique (R5.ANA.07)		14
> Echantillonnage (R6.ANA.01)		4
> Instrumentation (R6.ANA.02)		10
> PPP (R5.14)		4
<b>Gérer des activités d'un laboratoire de chimie ou d'un atelier de production (UE 5.2/U 6.2)</b>		<b>90</b>
> Expression - communication (R5.08/ 6.03)		25
> Connaissance de l'entreprise et droit (R5.10)/ Droit du travail et lutte contre les discriminations (R6.06)		20
> Anglais (R5.09/ R6.04)		25
> Management de la qualité (R5.13)		8
> HSEQ (R6.05)		8
> PPP (R5.14)		4
<b>Contrôler les aspects hygiène, sécurité, environnement (UE 5.3/UE 6.3)</b>		<b>92</b>
> Statistique - Chimiométrie (R5.11)		19
> Démarche sécurité (R5.12)		20
> Management de la qualité (R5.13)		12
> Management environnemental (R5.15)		19
> HSEQ (R6.05)		12
> Droit du travail et lutte contre les discriminations (R6.06)		6
> PPP (R5.14)		4
<b>Pôle Situation d'Apprentissage et Evaluation (SAE)</b>		<b>152</b>
> SAE (5.ANA.01 et 6.ANA.01): Développer une méthode d'analyse		120
< Mises en situation professionnelles permettant le développement et l'évaluation des compétences (projets en équipe sous la responsabilité d'un tuteur, rapport écrit et soutenance) >		
> PORTFOLIO : Démarche portfolio		32
< Engagement de l'apprenant dans une démarche d'argumentation centrée sur l'acquisition des compétences >		
> Période en entreprise		
< Mémoire et soutenance de l'année d'alternance : intégration dans le monde professionnel/implication dans l'entreprise et acquisition de compétences en milieu professionnel/valorisation du travail effectué >		

## Contenu thématique des ressources

Les connaissances et méthodes fondamentales du pôle Ressources peuvent être regroupées en 3 thématiques (figure 3) : les ressources propres à la chimie (45% du volume horaire), les ressources transversales (31,6% du volume horaire) ainsi que les ressources en relation avec l'HSQE (23,4% du volume horaire).

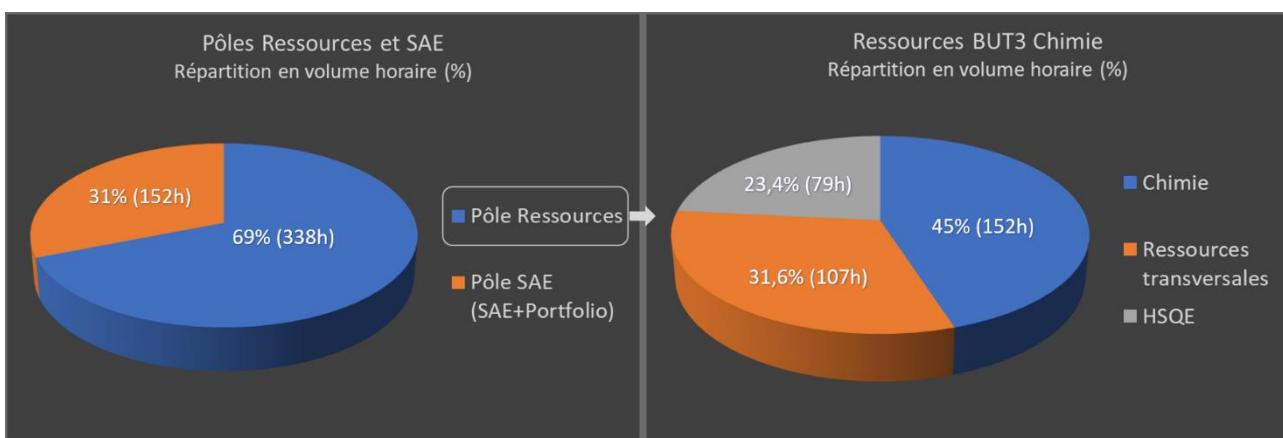


Figure 3. Répartition du pôle Ressources par thématiques

Dans le détail :

■ **Ressources Chimie UE 5.1/6.1 (152h soit 45% du volume horaire)**

> **Techniques couplées\_R5.ANA.01 (29h)**

- Spectrométrie de masse : principe et interprétation des spectres
- Différents analyseurs : simple et triple quadripôles, ToF...
- Modes d'ionisation : impact électronique, ESI, APCI (Scan, SIM, SRM) et ionisation ionique
- Modes d'acquisition
- Spécificité des couplages entre méthodes séparatives et MS : GC-MS et LC-MS

> **Mise en oeuvre des techniques couplées\_R5.ANA.02 (12h)**

- Développer des méthodes d'analyse au travers d'applications concrètes

> **Préparations d'échantillons\_R5.ANA.03 (25h)**

- Méthodes d'extraction (LLE, SPE, SLE, PLE)
- Minéralisation pour l'analyse élémentaire
- Echantillons pour la micrographie
- Extraction par CO<sub>2</sub> supercritique
- Micro-ondes, ASE, Ultra-sons

> **Analyses environnementales\_R5.ANA.04 (26h)**

- Analyses spécifiques à l'environnement : COT, DBO, DCO, Kjeldahl, TAC, AOX, MES, Turbidité
- Spéciation des éléments minéraux dans l'environnement : qualité des sols et des eaux

> **Analyses de solides\_R5.ANA.05 (28h)**

- Analyse des contraintes par diffraction X
- Analyses de surface (BET, chimisorption, réactivité des surfaces)
- Spectroscopie Raman

> **Physique appliquée à l'analyse chimique\_R5.ANA.07 (18h)**

- Transformées de Fourier (application RMN, IRTF)
- Microscopie électronique à balayage
- DéTECTEURS en chromatographie

> **Echantillonnage\_R6.ANA.01 (4h)**

- Techniques de prélèvement (solides, gaz, liquides)
- Conservation des échantillons (temps, conditions de transport et stockage, matériel)

> **Instrumentation\_R6.ANA.02 (10h)**

- Qualification d'appareils d'analyse : tests de fonctionnement, de performance
- Maintenance préventive et curative d'appareils d'analyse

## ■ Ressources transversales\_UE 5.1/5.2/5.3/6.1/6.2/6.3 (107h soit 31,6% du volume horaire)

### > Expression-communication\_R5.08/R6.03 (25h)

- Communication en milieu professionnel
- Processus et qualité de la communication
- Outils de collaboration et de communication numérique
- Gestion d'un réseau professionnel

### > Anglais\_R5.09/R6.04 (25h)

- Utilisation de documents écrits et audio-visuels en langue anglaise dans les domaines professionnels, scientifiques et techniques
- Préparation à la certification TOEIC (Plateforme de préparation GlobalExam)

### > Connaissance de l'entreprise et droit\_R5.10 (15h)

- Acquérir des connaissances sur le monde de l'entreprise, ses droits et devoirs
- Comprendre l'influence de l'organisation de l'entreprise et de son environnement sur ses activités
- Identifier et exprimer les différents modes de management d'une équipe

### > Statistiques - chimiométrie\_R5.11 (19h)

- Tests de normalité, tests de valeurs aberrantes, comparaison de moyennes expérimentales
- Plans d'expérience
- Validation de méthodes (fidélité, justesse, linéarité, LoD, LoQ, cartes de contrôles...)

### > Projet Personnel et Professionnel (PPP)\_R5.14 (12h)

- Intégrer les codes du monde professionnel et socio-économique en mode projet

### > Droit du travail et lutte contre les discriminations\_R6.06 (11h)

- Notions fondamentales sur les droits et devoirs d'un cadre intermédiaire
- Contrat de travail, convention collective, responsabilité personnelle, protection des données
- Critères de discrimination au travail

## ■ Ressources HSQE\_UE 5.2/5.3/6.2/6.3 (79h soit 23,4% du volume horaire)

### > Démarche sécurité\_R5.12 (20h)

- Document unique - EvRP, EvRC
- Système de management de la santé et la sécurité au travail - ISO 45001
- Référentiel MASE
- TMS, RPS, risques spécifiques (radioprotection)
- Métrologie (mesure de bruit, éclairage)

### > Management de la qualité\_R5.13 (20h)

- Exigences d'un système de management intégré, aspect normatif (ISO 9001)
- Outils de la qualité
- Bases d'une démarche de qualification, audits et certifications, traitements des non-conformités

### > Management environnemental\_R5.15 (19h)

- Mise en place d'une politique environnementale
- Aspect normatif (ISO 14001)
- Méthodologie et outils de suivi environnemental, analyse des impacts environnementaux
- Réglementation environnementale, ICPE, gestion des déchets

### > HSEQ\_R6.05 (20h)

- Directives propres aux industries chimiques, réglementation REACH
- ICHQ7 - GMP principes actifs pharmaceutiques
- Hygiène industrielle (mesures de polluants atmosphériques, prélèvements de surface, contrôles des systèmes d'aspiration spécifiques)
- Classification des sites à risques, zones ATEX, sécurité sur site Seveso seuil haut, TMD - accord ADR

Les différentes ressources sont abordées selon 3 modes d'enseignements différents :

- Cours magistral (CM pour environ 38% du volume horaire)
- Travaux dirigés (TD pour environ 38% du volume horaire)
- Tavaux pratiques (TP pour environ 24% du volume horaire)

## Rythme de l'alternance

Formation sur 12 mois, de septembre à septembre, selon un calendrier préétabli pour lequel l'immersion de l'alternant en entreprise représente plus de 70% du volume horaire consacré à la formation, soit 38 semaines en entreprise et 14 semaines en centre de formation (figure 4).

Dans le détail, les périodes d'alternance sont définies selon le schéma suivant :

■ au semestre 5 (septembre à février) :

- En centre formation : 3 sessions d'alternance pour 12 semaines au total
- En entreprise : périodes totalisant 14 semaines de présence

■ au semestre 6 (mars à septembre) :

- En centre formation : 1 session de 2 semaines
- En entreprise : 24 semaines, dont 23 semaines en immersion totale de fin mars à septembre

### Quelques dates :

- rentrée (début de la formation) au Centre de Formation le lundi 1er septembre 2025
- soutenance des SAE le vendredi 20 mars 2026
- soutenance du mémoire final de la Période en Entreprise les 27/28 août 2026

## Calendrier 2025-2026

Bachelor Universitaire de Technologie CHIMIE 3ème année (BUT3) parcours : Analyse, contrôle qualité, environnement en Alternance											
Dates de formation : du 01/09/2025 au 28/08/2026											
Calendrier 2025-2026											
septembre 2025	octobre 2025	novembre 2025	décembre 2025	janvier 2026	février 2026	mars 2026	avril 2026	mai 2026	juin 2026	juillet 2026	août 2026
lundi 01 36 mardi 02 mercredi 03 jeudi 04 vendredi 05 samedi 06 dimanche 07 lundi 08 37 mardi 09 mercredi 10 jeudi 11 vendredi 12 samedi 13 dimanche 14 lundi 15 38 mardi 16 mercredi 17 jeudi 18 vendredi 19 samedi 20 dimanche 21 lundi 22 39 mardi 23 mercredi 24 jeudi 25 vendredi 26 samedi 27 dimanche 28 lundi 29 40 mardi 30	mercredi 01 jeudi 02 vendredi 03 samedi 04 dimanche 05 lundi 06 41 mardi 07 mercredi 08 jeudi 09 vendredi 10 lundi 10 46 mardi 11 mercredi 12 jeudi 13 vendredi 14 lundi 15 mardi 16 mercredi 17 jeudi 18 vendredi 19 samedi 20 dimanche 21 lundi 22 mardi 23 mercredi 24 jeudi 25 vendredi 26 samedi 27 dimanche 28 lundi 29 mardi 30 vendredi 31	samedi 01 49 dimanche 02 lundi 03 45 mardi 04 mercredi 05 jeudi 06 vendredi 07 lundi 08 50 mardi 09 mercredi 10 lundi 10 46 mardi 11 mercredi 12 jeudi 13 vendredi 14 lundi 15 51 mardi 16 mercredi 17 jeudi 18 vendredi 19 samedi 20 dimanche 21 lundi 22 mardi 23 mercredi 24 jeudi 25 vendredi 26 samedi 27 dimanche 28 lundi 29 mardi 30 mercredi 31	lundi 01 49 mardi 02 mercredi 03 jeudi 04 vendredi 05 samedi 06 dimanche 07 lundi 08 50 mardi 09 mercredi 10 lundi 10 46 mardi 11 mercredi 12 jeudi 13 vendredi 14 lundi 15 51 mardi 16 mercredi 17 jeudi 18 vendredi 19 samedi 20 dimanche 21 lundi 22 mardi 23 mercredi 24 jeudi 25 vendredi 26 samedi 27 dimanche 28 lundi 29 mardi 30 mercredi 31	jeudi 01 49 vendredi 02 samedi 03 dimanche 04 lundi 05 2 mardi 06 mercredi 07 jeudi 08 vendredi 09 lundi 10 46 mardi 11 mercredi 12 jeudi 13 vendredi 14 lundi 15 51 mardi 16 mercredi 17 jeudi 18 vendredi 19 samedi 20 dimanche 21 lundi 22 mardi 23 mercredi 24 jeudi 25 vendredi 26 samedi 27 dimanche 28 lundi 29 mardi 30 mercredi 31	dimanche 01 lundi 02 6 mardi 03 mercredi 04 jeudi 05 vendredi 06 samedi 07 dimanche 08 lundi 09 11 mardi 10 mercredi 11 jeudi 12 vendredi 13 samedi 14 dimanche 15 lundi 16 12 mardi 17 mercredi 18 jeudi 19 vendredi 20 samedi 21 dimanche 22 lundi 23 mardi 24 mercredi 25 jeudi 26 vendredi 27 samedi 28 dimanche 29 lundi 30 14 mardi 31	mercredi 01 jeudi 02 vendredi 03 samedi 04 dimanche 05 lundi 06 15 mardi 07 mercredi 08 jeudi 09 vendredi 10 samedi 11 dimanche 12 lundi 13 16 mardi 14 mercredi 15 jeudi 16 vendredi 17 samedi 18 dimanche 19 lundi 20 17 mardi 21 mercredi 22 jeudi 23 vendredi 24 samedi 25 dimanche 26 lundi 27 18 mardi 28 mercredi 29 jeudi 30 vendredi 31	vendredi 01 samedi 02 dimanche 03 lundi 04 19 mardi 05 mercredi 06 jeudi 07 vendredi 08 samedi 09 dimanche 10 lundi 11 20 mardi 12 mercredi 13 jeudi 14 vendredi 15 samedi 16 dimanche 17 lundi 18 21 mardi 19 mercredi 20 jeudi 21 vendredi 22 samedi 23 dimanche 24 lundi 25 22 mardi 26 mercredi 27 jeudi 28 vendredi 29 samedi 30 dimanche 31	lundi 01 23 mardi 02 mercredi 03 jeudi 04 28 vendredi 05 samedi 06 dimanche 07 lundi 08 24 mardi 09 mercredi 10 jeudi 11 vendredi 12 samedi 13 dimanche 14 lundi 15 25 mardi 16 mercredi 17 jeudi 18 vendredi 19 samedi 20 dimanche 21 lundi 22 mardi 23 mercredi 24 jeudi 25 vendredi 26 samedi 27 dimanche 28 lundi 29 27 mardi 30 mercredi 29 jeudi 30 vendredi 31	mercredi 01 jeudi 02 vendredi 03 samedi 04 dimanche 05 lundi 06 32 mardi 07 mercredi 08 jeudi 09 vendredi 10 samedi 11 dimanche 12 lundi 13 29 mardi 14 mercredi 15 jeudi 16 vendredi 17 samedi 18 dimanche 19 lundi 20 30 mardi 21 mercredi 22 jeudi 23 vendredi 24 samedi 25 dimanche 26 lundi 27 31 mardi 28 mercredi 29 jeudi 30 vendredi 31	samedi 01 dimanche 02 lundi 03 mardi 04 jeudi 05 vendredi 06 samedi 07 dimanche 08 lundi 09 33 mardi 10 mercredi 11 jeudi 12 vendredi 13 samedi 14 dimanche 15 lundi 16 mardi 17 mercredi 18 jeudi 19 vendredi 20 samedi 21 dimanche 22 lundi 23 mardi 24 mercredi 25 jeudi 26 vendredi 27 samedi 28 dimanche 29 lundi 30 mardi 31	

**Nbre d'heures de formations : 490h**  
 - Nbre d'heures d'enseignements théoriques : 338h  
 - Nbre d'heures de SAE en autonomie : 142h  
 - Nbre d'heures de SAE en face à face pédagogique : 10h

**Format pédagogique :**  
 ■ En présentiel  
 □ A distance

**Légende :**

- Date de début de formation
- Période à l'IUT
- Période en entreprise
- Jours fériés
- Examen final / Soutenances

Figure 4. Calendrier de l'alternance 2025-2026 du parcours ANA

## Encadrement spécifique de l'alternance et des SAE

Le comité de pilotage s'assure de la bonne adéquation entre les missions proposées à l'étudiant dans le cadre de l'alternance et le contenu pédagogique de la formation. La validation du cahier des charges est effectuée après consultation du plan de formation (contenu pédagogique + calendrier d'alternance) par l'entreprise partenaire. Le Service Formation Continue et Alternance de l'IUT valide la partie administrative du dossier et établit le contrat d'alternance entre l'UCA et l'entreprise d'accueil.

Les différents processus de recherche de contrats d'alternance sont :

- la recherche personnelle des étudiants
- les offres directement transmises au responsable de formation par les entreprises
- les offres transmises par le Service Relation Entreprises de l'IUT (ce dernier contacte l'ensemble des entreprises partenaires actives au cours des 5 dernières années).

Chaque alternant se voit attribué un tuteur de l'entreprise et un tuteur pédagogique de la formation. Ces référents font le point à intervalles réguliers sur l'avancement des missions de l'alternant. De nombreux échanges ont lieu entre l'apprenti et ses tuteurs, un suivi personnalisé est effectué, une visite par le tuteur pédagogique sur le lieu d'alternance est effectuée à minima une fois/an. L'équipe s'assure en permanence de la correspondance et la réalisation des missions avec les attendus du diplôme, l'ensemble du suivi est renseigné dans un e-livret, le « livret électronique de l'apprentissage », accessible sur la plateforme du CFA Formasup Auvergne, pour les apprentis et les alternants en contrat de professionnalisation.

En cohérence avec l'approche par compétences, le pôle « Situation d'Apprentissage et d'Evaluation » englobe les mises en situation professionnelles dont les éléments fondamentaux sont constitués des SAE (menées en mode projet) et de la démarche Portfolio (qui contribue à la construction du projet personnel et professionnel de l'alternant) ainsi que de l'immersion en milieu professionnel au cours de la période en entreprise.

## ■ Situation d'Apprentissage et d'Evaluation (SAE)

La SAE menée en mode projet en équipe de 3 à 4 étudiants entre septembre et mars, est l'axe structurant de la professionnalisation de l'alternant. Elle offre à celui-ci l'opportunité d'ancrer activement les enseignements (ressources) aux situations professionnelles.

Elle consiste à mener, sous la responsabilité d'un tuteur de SAE (intervenant professionnel issu des entreprises partenaires de la formation), une étude approfondie sur un sujet concret dans une démarche associée à une problématique propre aux champs d'activité de l'entreprise partenaire.

La SAE s'inscrit dans une logique d'apprentissage, de découverte d'une situation opérationnelle associée à la gestion d'un projet, qui conduit l'alternant à réinvestir les savoirs et savoir-faire acquis pendant la formation, et à développer ses compétences relationnelles.

La SAE constitue le cadre idéal pour suivre l'évolution du comportement de l'alternant, en complément du contrôle des connaissances et méthodes fondamentales (ressources) effectué à l'issue de chaque module d'enseignement. Les séquences de projets tutorés (152h réparties sur les semaines de présence en centre de formation) peuvent être considérées comme une transition entre l'enseignement des ressources et la période en entreprise pendant laquelle l'alternant est rendu autonome face au travail qui lui est confié.

La SAE donne lieu à la rédaction d'un rapport et à une soutenance (fin mars, jury de soutenance composé du tuteur de projet et d'un ou deux membres de l'équipe pédagogique). L'évaluation du rapport de SAE et de sa soutenance est assurée par les membres de l'équipe pédagogique de la formation.

Parmi les partenaires du monde socio-économique associés à la démarche SAE, nous pouvons citer : ALEO QSE (43), BIOFLORAL (43), CQFD (43), EUROAPI Vertolaye (63), FAREVA La Vallée (43), ...

## ■ Période en entreprise

La période en entreprise conduit à un bilan global de l'alternance établi à l'issue des 38 semaines en entreprise par la rédaction d'un mémoire final accompagné d'une soutenance en présence du tuteur de l'entreprise. Chaque étudiant a reçu au préalable un document explicatif sur les modalités, le contenu, la rédaction et les exigences demandées pour les rapports écrits/mémoires et les soutenances orales de la SAE et de la Période en entreprise.

Ce bilan final évalue les compétences professionnelles acquises tout au long de l'année par l'alternant ainsi que son implication dans l'entreprise et le travail accompli en regard des missions confiées en début d'année.

Le suivi de l'acquisition des compétences professionnelles est effectué régulièrement à partir du livret électronique de l'apprentissage (LEA), mis en place par le CFA Formasup Auvergne, pour les apprentis et les alternants en contrat de professionnalisation.

Le livret propose, selon un échéancier fixé en début d'année, des modalités de suivi basées sur :

- un descriptif général des missions complété en début d'année par l'apprenti et co-signé par le maître d'apprentissage et le tuteur pédagogique
- un ensemble de fiches de liaisons renseignées à l'issu de 3 périodes d'alternance (jusqu'à décembre, jusqu'à avril, jusqu'à août), qui permet d'effectuer un bilan relatif aux objectifs et missions fixés par le maître d'apprentissage et ceux réellement effectués par l'apprenti sur la période considérée
- 2 évaluations de l'apprenti, l'une à mi-parcours (mi-mars), la seconde en fin d'alternance (fin août), qui répertorient les appréciations et notations du maître d'apprentissage ainsi qu'une évaluation globale de l'ensemble des compétences acquises par l'alternant au cours de l'année passée en entreprise
- 2 compte-rendus des entretiens téléphoniques/visites en entreprise :
  - le premier effectué à l'issu de l'entretien téléphonique programmé après les 2 premiers mois d'alternance qui regroupe le bilan des activités de l'apprenti, de son adaptation dans l'entreprise et de son projet professionnel
  - le second effectué après la visite en entreprise entre mai et juillet, qui répertorie l'évaluation globale de l'apprenti dans l'entreprise (autonomie, responsabilités, difficulté du travail, encadrement...)

## Pilotage de la formation

### Equipe pédagogique

L'équipe pédagogique comprend une vingtaine d'intervenants répartis comme suit : les enseignants et enseignants-chercheurs du département de Chimie de l'IUT Clermont Auvergne, et les intervenants professionnels issus du monde socio-économique, provenant pour la plupart de nos entreprises partenaires.

La part du volume horaire effectuée par chaque catégorie socio-professionnelle d'intervenants est représentée dans la figure 5 :

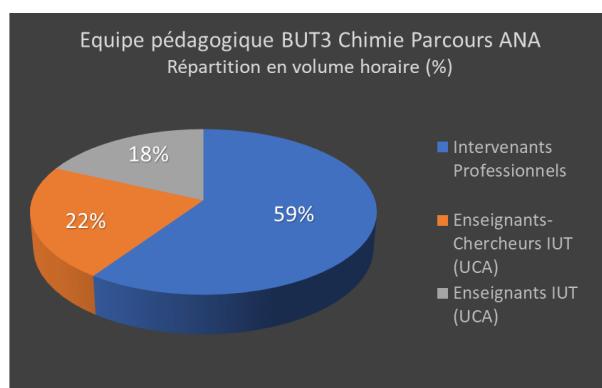


Figure 5. Equipe pédagogique BUT3 Chimie Parcours ANA (répartition en volume horaire)

Les intervenants professionnels de l'équipe pédagogique sont salariés de grands groupes privés, de PME/TPE, ainsi que du domaine public, œuvrant dans des domaines d'activité en relation directe avec le parcours de la formation.

On peut citer parmi ces acteurs du monde socio-économique : ALEO ASE (43), BIOFLORAL (43), Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay (43), CQFD (43), FAREVA La Vallée (43), GAUTHIER (43), HAMILTON COMPANY (69), MEMMERT France, MICHELIN (63), ODORE SCOLA (34), OSIRIS GIE (38), ...

## Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier.

Le suivi de l'acquisition des compétences trouve écho dans la mise en place d'un planning pédagogique progressif du contenu de la formation avec un découpage en ressources prédominantes au cours des semaines de présence en centre de formation. Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un contrôle continu et régulier.

Après chaque période d'alternance, le résultat de l'évaluation de chacune des ressources achevées est diffusé en ligne dans l'espace privé de l'alternant, chacun peut ainsi régulièrement faire le point sur l'évolution de ses acquis.

Les modalités d'évaluation, de compensation, informations et règles applicables à la formation sont répertoriées dans le document - Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences (MCCC) - transmis aux alternants en début d'année universitaire.

## Modalités d'obtention du diplôme

### Validation du diplôme

Le bachelor universitaire de technologie s'obtient soit par acquisition de chaque unité d'enseignement constitutive, soit par application des modalités de compensation. Le bachelor universitaire de technologie obtenu par l'une ou l'autre voie confère la totalité des 180 crédits européens.

### Jurys

Les délibérations du jury sont assurées par un jury arrêté par le Président de l'UCA.

Le jury présidé le directeur de l'IUT délibère souverainement à partir de l'ensemble des résultats obtenus par l'alternant. Les diplômes sont délivrés par l'UCA sur proposition du jury.